ORLÉANS
MÉTROPOLE

Naturellement Val de Loire

Nos Réf. : DGEP/PS/NC/21-186
Dossier suivi par Natacha Cretel
E-mail : natacha.cretel@orleans-metropole.fr
☏ 02 38 79 24 11

Objet : Enquête publique PLUM

Monsieur le Président
ORLEANS METROPOLE
5 place du 6 juin 1944
45058 ORLEANS Cedex 1

Orléans, le 9/11/2021.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, je confirme l'intérêt de la Mairie d'Orléans à créer un Centre de Santé, sise 12-14 rue A. Gault, à Orléans (parcelles cadastrées AR 308 et AR 309).

Considérant l'intérêt général que revêt l'installation de structures médicales sur notre territoire, par délibérations du 17 juin et du 26 juin dernier, le bien porté par l'EPFLI pour le compte d'Orléans Métropole a été cédé à la ville d'Orléans pour la réalisation d'un centre de santé.

Cette implantation se fera dans l'emprise du bâti existant sur le site, en incluant les espaces de stationnements extérieurs. Il est de plus envisagé, dans une phase ultérieure, la réalisation d'un nouveau bâtiment.

Ces parcelles sont incluses dans le secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Interives-Libération.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ce projet dans le cadre du PLUM.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire-Adjoint,

Florent MONTILLOT